

04/2016

Observatoire des crises et résiliences en République Centrafricaine

Application du cadre d'analyse au campement pastoral

Ibrahim Tidjani

Lise Archambaud

Benoît Lallau

Janvier 2017

Projet de recherche - Construire la paix en RCA
grâce au développement agricole

CLERSE - LILLE 1 & PARTENAIRES

FINANCEMENT : AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA
FRANCOPHONIE

Document de travail n°4

AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE



Table des matières

Introduction.....	2
1. La situation du pastoralisme en RCA depuis 2013.....	2
1.1. L'insécurité : un contexte affectant les éleveurs et leur mobilité	2
<i>Des éleveurs en difficulté : un pastoralisme en proie à la disparition?.....</i>	<i>2</i>
<i>La mobilité en péril.....</i>	<i>3</i>
<i>Une cohabitation conflictuelle avec les agriculteurs</i>	<i>4</i>
1.2. Recomposition de la géographie et des rapports de force pastoraux.....	6
<i>Une présence pastorale liée aux aires d'influence des groupes armés.....</i>	<i>6</i>
<i>Un monde pastoral très fragmenté par la crise.....</i>	<i>8</i>
2. Fondements conceptuels d'une analyse des réalités pastorales	9
2.1. La mobilité pastorale.....	9
<i>La mobilité comme fondement du pastoralisme</i>	<i>9</i>
<i>Le système campement.....</i>	<i>11</i>
2.2. Une approche en termes des seuils	12
3. Adaptation de la méthodologie aux populations pastorales	13
3.1. Diagnostic pastoral à l'échelle du campement.....	13
<i>Les fonctions du campement.....</i>	<i>14</i>
<i>Comprendre l'état des fonctions du campement</i>	<i>18</i>
3.2. A l'échelle des ménages pastoraux : les fonctions du ménage	21
<i>Choix des ménages par les critères de différenciation sociale.....</i>	<i>21</i>
<i>Description des fonctions du ménage au travers des variables d'état</i>	<i>22</i>
<i>Gestion de l'adversité.....</i>	<i>24</i>
<i>Variables explicatives de l'état des fonctions du ménage</i>	<i>25</i>
4. Déroulement des phases de terrain et modalités de collecte de données.....	27
4.1. Choix des sites, critères de sélection et échantillonnage	27
4.2. Chronogramme de terrain et outils de collecte de données.....	28
<i>Première étape : approche campement.....</i>	<i>28</i>
<i>Deuxième étape : approche ménages</i>	<i>29</i>
Conclusion	29
Références bibliographiques.....	29

Ce document a été principalement rédigé par Ibrahim Tidjani. Il a bénéficié des apports de Benoît Lallau et de Lise Archambaud (CLERSE, Lille1). Ce document a aussi été permis par l'appui financier de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

La version numérique est disponible sur : <http://resiliences.univ-lille1.fr>. Tout commentaire peut être envoyé à Benoît Lallau, responsable du projet de recherche, via ce site internet.

Pour citer de document : Tidjani I., Archambaud L., Lallau B. (2017), Observatoire des crises et résiliences en République Centrafricaine. Cadre analytique et méthodologique de l'approche campement, Document de travail, Projet CPDA-RCA, Working Paper N°4, Clersé, Université de Lille, janvier.

Introduction

Le projet de recherche « Construire la paix en RCA grâce au développement agricole » ne peut pas ignorer les questions pastorales, pour deux raisons majeures : agriculture et élevage sont profondément imbriqués dans les systèmes agraires centrafricains, et les éleveurs ont été au centre du conflit récent, exacerbant d'anciens antagonismes opposant agriculteurs et éleveurs. Construire une paix durable dans les campagnes centrafricaines oblige donc à se pencher sur les relations entre ces deux populations, entre ces deux systèmes de production (Dufumier et Lallau, 2016).

A l'échelle de notre projet, cela passe par une connaissance plus fine des réalités pastorales actuelles, et donc par une application du cadre d'analyse qui a été initialement élaboré pour rendre compte des réalités des villages d'agriculteurs (Lallau et al, 2016; Archambaud et al, 2016). L'objectif principal de ce quatrième document de travail est donc de fournir une méthodologie qui tiennent compte des spécificités des pratiques pastorales, spécificités qui conduisent à mener l'analyse non plus à l'échelle du village - comme c'est le cas pour les agriculteurs - mais à l'échelle des campements pastoraux. Ainsi, le présent document vise à présenter quelques éléments sur la situation du pastoralisme en RCA depuis la crise de 2013, à mettre en évidence les éléments conceptuels appropriés pour analyser les réalités du monde pastoral, à élaborer une méthodologie adaptée à l'étude et à l'évaluation de la résilience des populations pastorales en Centrafrique, et enfin à définir les différentes phases de déroulement de la collecte de données.

1. La situation du pastoralisme en RCA depuis 2013

1.1. L'insécurité : un contexte affectant les éleveurs et leur mobilité

Des éleveurs en difficulté : un pastoralisme en proie à la disparition?

Ces constats sur les réalités pastorales en Centrafrique résultent d'une série d'études récentes, commanditées conjointement par CRS, DRC et la FAO en 2015, puis plus récemment par ACF en 2016. L'économie centrafricaine, à l'image de celle des autres pays en développement reste tributaire du secteur primaire (agriculture et élevage), qui a représenté (58,9%) du Produit intérieur brut (PIB) en 2009. Le sous-secteur de l'élevage qui est une composante de l'agriculture participe à hauteur de 35% au PIB agricole (DSRP2, 2011). Malgré l'importance que revêt l'élevage bovin pour l'économie centrafricaine en termes de sécurité alimentaire, d'apport des revenus et des recettes pour les différents acteurs y compris l'Etat et les potentialités naturelles favorables à la pratique de cette activité, il reste l'un des domaines d'activité économique les plus négligés, faisant des éleveurs l'une des couches de la population les plus marginalisées (non accès aux services sociaux de base et aux différents projets de développement). La récente crise sécuritaire n'a fait qu'empirer la situation, se traduisant entre autres par la recomposition de la géographie pastorale, la fragmentation accrue du paysage pastoral, une cohabitation de plus en plus difficile avec les agriculteurs, un pastoralisme en quête de survie. Beaucoup ont fui, tantôt dans le pays, tantôt vers les pays voisins (Tchad, Cameroun, ...), face aux spoliations et aux attaques (Anti-Balaka) et aux rackets organisés (Ex-

seleka). De plus, la recrudescence des pathologies animales dues à l'absence d'une couverture vaccinale depuis plusieurs années a rendu encore plus difficile les conditions de vie de ces ménages pastoraux. A tel point que la lutte pour la survie semble être la priorité pour beaucoup de pasteurs aujourd'hui.

Ces pasteurs sont à la fois des victimes et des acteurs du conflit. Assimilés à la Seleka ou considérés comme leurs complices, les éleveurs ont subi une vague de violence et des opérations punitives, ce qui a entraîné la radicalisation de certains d'entre eux, animés par des désirs de vengeance et qui répondent aux tueries par des tueries. Les attaques sur les campements d'éleveurs sont courantes car le bétail représente en RCA un capital économique important, source de nombreuses prédatons des groupes armés (International Crisis Group, 2014). Compte tenu de sa valeur marchande, il est convoité par tous les groupes armés : une contribution obligatoire à « l'effort de guerre » pour les ex-seleka et des opérations de spoliations, rapt et racket de la part des anti-balaka, qui accélèrent le processus de paupérisation des éleveurs amorcé déjà depuis 1983 avec la survenue de la grande épizootie de peste bovine appelée « pettu » par les éleveurs (Arditi, 2003).

La mobilité en péril

La mobilité se définit comme un mode de vie et d'activité des populations non sédentaires (en référence aux villageois ou populations urbaines), dans lequel la recherche de pâturage et le déplacement des animaux fondent le déplacement des hommes (Kossoumna-Libaa, 2008). Elle est très ancienne en Centrafrique puisqu'elle est liée très étroitement à l'histoire d'implantation des premiers éleveurs dans le pays. C'est une stratégie économique essentielle en ce sens que le déplacement des troupeaux en période d'hivernage assure le maintien et la survie du bétail mais elle facilite aussi l'accès aux marchés pour la vente des produits d'élevage (Julien, 2006). En RCA, les pratiques d'élevage se manifestent sous plusieurs formes. Les différentes formes de mobilité sont déterminées par les distances de parcours, les types de déplacements et le retour ou non aux terroirs d'attache¹.

Cependant, le pastoralisme a commencé à évoluer dès les années 1960. Les politiques d'élevage se sont traduites par la volonté des différents gouvernements de « pousser les éleveurs » vers la sédentarisation » à travers la création des communes d'élevage dès 1963. Une commune est dite d'élevage si les éleveurs y représentent la majorité et qu'ils élisent au conseil municipal une majorité d'éleveurs. Les communes d'élevage ont été créées à partir de 1962, dans le but de sédentariser les pasteurs Mbororo et de leur donner une assise territoriale et foncière. Depuis lors, sept communes d'élevage ont été créées². Au début, les conseils municipaux des communes d'élevage étaient nommés par décret pris au conseil des Ministres, et les maires nommés par arrêté ministériel sur proposition du sous-préfet après avis du conseil sous-préfectoral. Les superficies réelles des communes d'élevage sont difficiles à définir, car de nos jours, les limites de celles-ci s'étendent en dehors des limites initiales définies par l'Etat et

¹ Nous définissons le terroir d'attache comme un territoire géographique délimité (commune, Sous-préfecture) et qui englobe différents campements. C'est une zone à laquelle les éleveurs s'identifient (adressage), qu'ils reconnaissent comme la leur (présence historique et liens familiaux forts) et qui leur sert de point de chute après la période de transhumance. En clair, ils peuvent changer plusieurs fois de campements tout en restant sur un même terroir d'attache.

² Kouji, Niem-yellowa, Gaudrot, Yaloké, Ourodjaafoun, Ewou et Pombolo.

elles se superposent ainsi aux communes rurales préexistantes. Le nombre croissant d'éleveurs Peuhls et leur dispersion dans le pays a en fait amené les maires des communes d'élevage à étendre leurs rayons d'action au-delà des limites de leur juridiction (Ankogui-Mpoko et al, 2004). Ainsi, l'émergence des communes d'élevage a facilité le développement des villages d'éleveurs, et de toute une vie socioéconomique liée.

Le pastoralisme a aussi été influencé par l'épizootie de la peste bovine de 1983, puis par les différentes formes d'insécurité (coupeurs de route avec demande de rançon, spoliation,...) qui ont conduit certains éleveurs à réduire leur mouvement (pour ceux qui ont perdu beaucoup d'animaux), à se rapprocher des bourgades (relativement sécurisées), et à compenser ces pertes par des pratiques agricoles. D'autres par contre (ceux dont les pertes sont limitées), ont préféré répondre à la situation en développant une plus grande mobilité, quitte à passer de leur zone initiale à une autre.

La crise sécuritaire déclenchée en 2013 a accentué ces évolutions. Les éleveurs ont été contraint à des changements de pratique avec des déplacements en masse tant à l'intérieur que vers l'extérieur du pays. Les mouvements de l'intérieur sont caractérisés par des replis vers le Nord-est et le centre-nord, tandis que ceux de l'extérieur consistent en un départ en direction du Tchad et du Cameroun. Dans la situation actuelle, si dans l'Est et le Sud-Est, la transhumance interne et transfrontalière (notamment des transhumants Soudanais) se déroule comme d'habitude, il n'en est pas de même pour les régions du Nord-ouest et du Centre-nord qui subissent une forte modification du circuit de transhumance avec des mouvements internes limités et de courte distance.

En 2016, la transhumance transfrontalière se trouve dans une situation de blocage, même si des incursions clandestines ont été signalées à partir de la ville Tchadienne de Moïssala. Les déplacements saisonniers traditionnels se faisaient pour les transhumants Tchadiens du Nord, centre Nord vers le sud en empruntant l'itinéraire allant de Kabo-Kaga-Bandoro, en passant par Mbrès, pour atteindre la zone de Bria dans la Haute Kotto. Les départs s'effectuaient dès le mois de Novembre et le retour débutait à la fin du mois de Mai avec la tombée des premières pluies. L'insécurité entretenue depuis le début des années 90 par les forces de l'ordre centrafricaines, les coupeurs de route et les groupes armés a poussé les éleveurs à la militarisation de leur convoi et aux changements des itinéraires de la transhumance (International Crisis Group, 2014). Il convient d'ajouter qu'en suite à l'indépendance du Sud-Soudan et aux problèmes de surpâturage rencontrés dans le Nord de la RCA (Vakaga), de nombreux transhumants soudanais font de plus en plus des incursions dans la zone cynégétique qui est sans doute la dernière mosaïque de forêt-savane soudano-guinéenne encore en activité et inhabitée. Ils sont attirés par les avantages qu'offre ladite zone (zones vaste inhabitées avec des pâturages à perte de vue et possibilité de se livrer au braconnage d'ivoire et de viande de brousse).

Une cohabitation conflictuelle avec les agriculteurs

Dans cette situation, qu'il s'agisse du bétail des éleveurs Centrafricains réfugiés dans les pays voisins ou du bétail encore restés sur place, la question d'accès aux pâturages disponibles et de bonne qualité se pose avec acuité. Les éleveurs, par crainte pour leur sécurité et par souci de protéger leurs moyens d'existence ont non seulement réduit sensiblement les

déplacements, et ont préféré s'installer avec le bétail non loin des villes ou des gros villages. Or cette stratégie induit plusieurs risques. Le premier est lié à l'indisponibilité du pâturage adéquat pour entretenir le bétail, et donc à la perte d'animaux liée. Le deuxième risque résulte de l'accroissement du niveau des conflits avec les agriculteurs dans la mesure où la proximité des éleveurs avec les villes ou les gros villages signifie des dégâts sur les cultures et donc des nouvelles sources de conflits, peu propices au retour à la cohésion sociale dans le pays, tant souhaité par les autorités et le monde de l'appui. Le troisième danger est qu'une forme de radicalisation ne se développe, surtout chez les éleveurs (sédentaires et transhumants) réfugiés à l'extérieur (Cameroun, Tchad), qui se voient aujourd'hui dans l'impossibilité de faire des mouvements saisonniers traditionnels pour accéder aux pâturages et aux points d'eau non disponible en cette période dans ces pays. C'est pourquoi, il n'est pas exclu de voir certains éleveurs, soucieux de préserver le bétail qu'ils détiennent encore, tenter le «tout pour le tout», c'est-à-dire envisager un retour par des moyens et des voies non conventionnels, en s'armant et en n'empruntant pas les couloirs traditionnels de la transhumance afin de ramener leur bétail sur le territoire centrafricain. Cela risque de provoquer de nouvelles confrontations violentes avec les agriculteurs.

Il convient de rappeler qu'avant l'éclatement du conflit la dépendance entre les deux communautés (agriculteurs et éleveurs) était très forte. Dans la région de l'Ouham par exemple, les échanges étaient fonction de type d'éleveurs en lien avec la période de leur présence (mouvement) et la viabilité économique des systèmes d'activité de leurs partenaires (agriculteurs). Les transhumants (internes et étrangers) qui sont généralement de passage en début d'hivernage échangeaient beaucoup plus avec les agriculteurs les moins solides (vulnérables), ne pouvant pas stocker leur production au moment des récoltes. Par contre, en période humide, ce sont les agriculteurs les plus solides, capables de stocker leurs produits qui profitaient des échanges avec les semi-transhumants qui revenaient de la transhumance et qui restaient sur place durant toute cette période (ACF, 2016). Les échanges commerciaux étaient nombreux. D'un côté les éleveurs offraient aux agriculteurs les produits d'élevage (viande, lait, bétail pour les cultures attelés...). En contrepartie, les agriculteurs mettaient à la disposition des éleveurs des produits vivriers (manioc, maïs, arachide...). La crise de 2013 a considérablement réduit ces échanges, affectant aussi fortement les agriculteurs.

Dans l'Est et le Sud-est, les éleveurs s'accordent sur le fait que les conflits sont de faible intensité et sont le plus souvent liés d'une part aux dégâts sur les cultures et aux «champs pièges» et d'autre part à des actes purement criminels qui se traduisent par le vol et les tueries sur le bétail (Ankogui-Mpoko, 2004). Sur le plan des relations avec la communauté des agriculteurs, la situation n'est pas inquiétante même si des poches de tensions ont été signalées sur l'axe Bambari-Alindao et Ngakobo. Au niveau du Nord, les relations avec les agriculteurs sont très tendues. Les agriculteurs accusent les éleveurs arabes dits mbarara de s'installer sur les cultures et d'utiliser les champs comme des zones de pâturages. Dans le Centre-nord, la crise de 2013 a occasionné pour la sous-préfecture de Bossangoa le départ de toute sa population d'éleveurs et a rendu très improbable un éventuel retour à court terme. Par contre les sous-préfectures de Batangafo et Kabo connaissent une cohabitation entre agriculteurs et éleveurs sur fond de tensions. Ainsi en Ouham, les éleveurs adoptent désormais une stratégie de discrétion lors de leur passage près de certains villages, en évitant même des contacts avec les villageois habitant des villages qu'ils jugent moins sûrs.

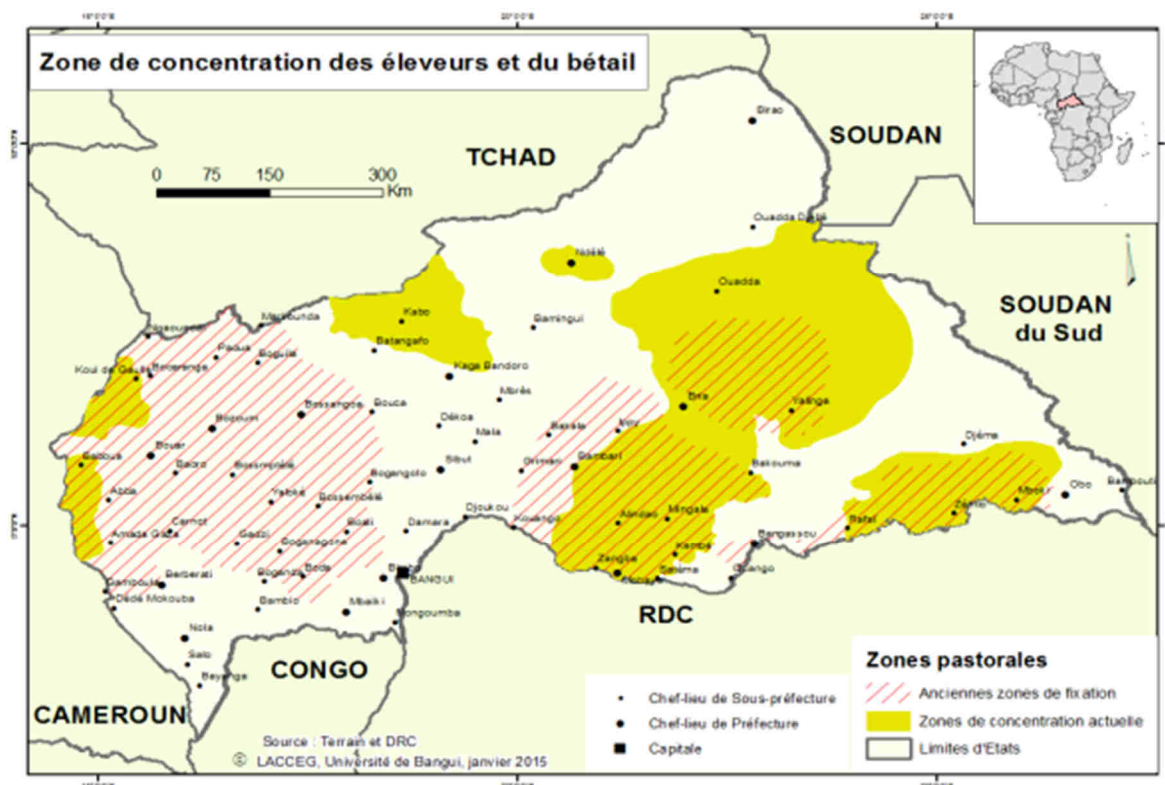
De manière générale, beaucoup constatent que cet affaiblissement des échanges entre agriculteurs et éleveurs contribue à l'appauvrissement général, ce qui constitue un facteur favorable à une sortie de crise. Mais cette crise a aussi entraîné un changement dans la perception qu'ont les communautés l'une de l'autre. La présence d'une fraction ex-séléka peule est traduite par certains comme la preuve que « les éleveurs sont des bandits ou des belliqueux ». La frontière entre peul (groupe ethnique) et éleveurs (pratique d'une activité) a disparu. Le niveau d'hostilité, qui varie certes d'un village à un autre, a eu des répercussions sur les parcours de transhumance, qui ont repris en 2015. On assiste d'une part à un raccourcissement des parcours, des mouvements contrariés et des passages en force avec parfois des convois militarisés et mixtes où l'on trouve des transhumants étrangers et nationaux (ACF, 2016).

1.2. Recomposition de la géographie et des rapports de force pastoraux

Il faut se garder de toute vision d'un monde pastoral unifié, homogène. Il est au contraire composé de multiples composantes parfois très antagoniques. Et la crise de 2013 a changé tant la répartition géographique des activités pastorales que les rapports de pouvoir au sein de ces composantes.

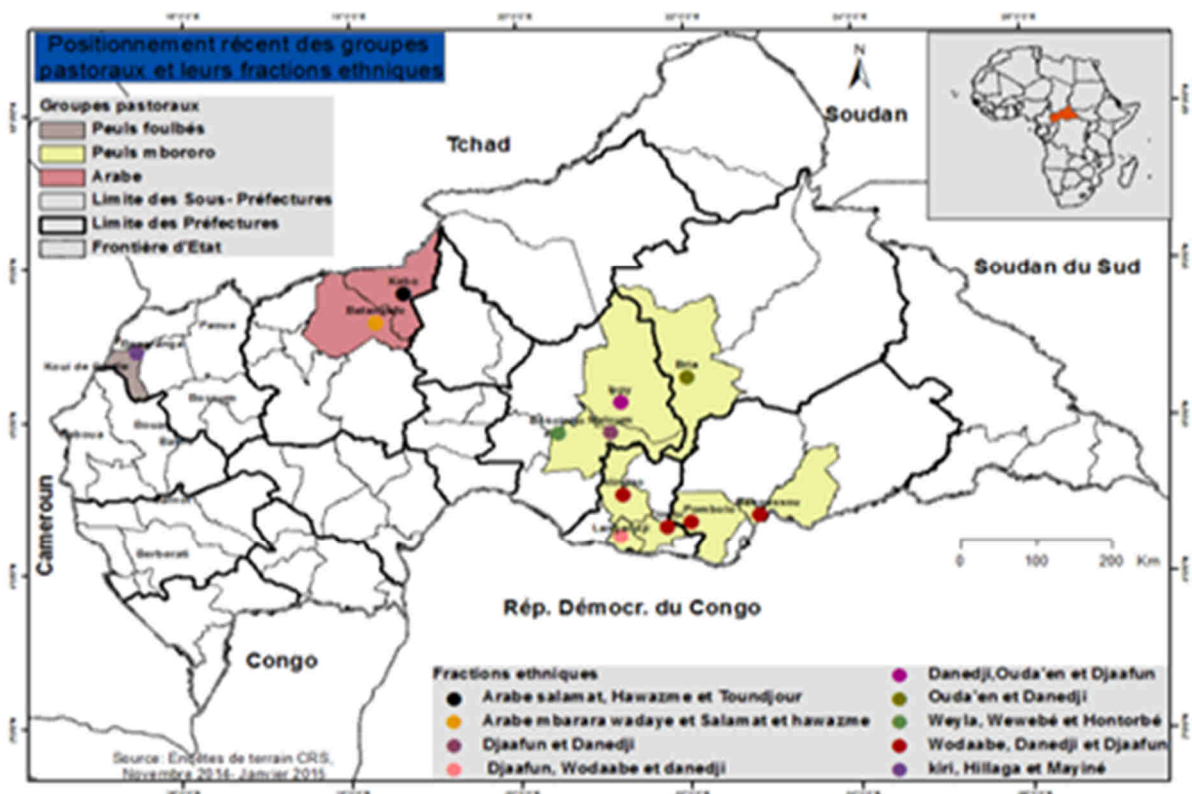
Une présence pastorale liée aux aires d'influence des groupes armés

Dans le contexte de la crise sécuritaire et d'affrontements intercommunautaires, on observe une recomposition de la carte pastorale dans le pays qui s'est faite selon les aires d'influence des groupes armés. La carte ci-dessous présente une répartition spatiale des éleveurs après 2013.



Source Etude transhumance (DRC 2015)

A l'exception des quelques groupes d'éleveurs peuls restés dans le Nord-ouest (Koui) et signalés dans l'ouest du pays (Nana-Mamberé notamment les localités de Besson et Niemyellowa), tout le reste de ces régions est vidé de ses éleveurs. L'Est, le Sud-est et le Centre-nord sont devenues désormais des lieux de refuge pour les éleveurs car ces zones, toujours contrôlées par les ex-seleka, sont relativement épargnées par les affrontements intercommunautaires, et constituent des lieux relativement « sûrs » pour le cheptel centrafricain. Ces régions concentrent la quasi-totalité du bétail et de surcroît on y trouve toutes les grandes fractions ethniques d'éleveurs. Nous avons constaté une forte présence des éleveurs peuls (fraction Oudah) dans la haute Kotto, une zone qu'ils dominent depuis leurs arrivées en 1988. A côté de ces peuls Oudah qui constituent la majorité des populations pastorale dans la Haute-Kotto, on a recensé également quelques éleveurs arabes (Salamat, Missirié, Hémad...) et des éleveurs d'autres ethnies (Borno et haussa). Les éleveurs transhumants dans cette partie du territoire sont les peuls (Sankara, woyla, Hanagamba et Hontorbé). Certains viennent du Tchad et d'autres du Soudan. Ils se déplacent avec leurs montures (ânes, chevaux) utilisées pour le transport des bagages et des personnes vulnérables (malades, femmes, enfants et personnes âgées).



Source : Etude transhumance (CRS, 2015)

La préfecture de la Ouaka, à travers les villages Mbrouchou et Maloum, a connu également un afflux d'éleveurs, même si la présence des éleveurs y remonte déjà à 1940. Il s'agit à l'origine des peuls (Djaafoun). Avec la crise, ils sont numériquement supplantés aujourd'hui par d'autres fractions peules (Danedji Oudah, Ngadjawa). Les transhumants étrangers sont représentés par des peuls Ngadjawa qui sont qualifiés de violents et jugés responsables de la propagation des pathologies animales dans la zone. La sous-préfecture de Bambari, qui intègre la commune

d'élevage d'Ourodjaafoun, est le bastion des mbororo Djaafoun dont l'histoire en RCA est indissociable à celle du grand chef de la tribu Ardo Idjé.

Dans la préfecture de la Basse-Kotto, des arrivées récentes d'éleveurs chassés par le conflit en provenance de la préfecture de la Kémo via celle de la Ouaka ont été signalées. Ces arrivées sont venues gonfler une population pastorale installée depuis fort longtemps dans la commune d'Alindao, en l'occurrence celle d'Ewou et dont les premières implantations datent des années 1940. Ce sont les peuls Wodaabé (Wandu) qui sont les premiers à s'implanter, suivi d'autres fractions (Djaafoun, Danedji, Oudah, ...). Cependant la crise a eu raison de la transhumance étrangère puisque les transhumants essentiellement peuls (Oudah, Hanagamba et les Hontorbé) venant habituellement du Soudan en passant par la préfecture de la Haute Kotto ont suspendu leurs mouvements habituels en direction de la zone. Dans le Mbomou (commune d'élevage de Pombolo), nous avons pu constater non seulement une affluence due aux déplacements internes des éleveurs à partir de la Ouaka, mais aussi une évolution de la transhumance étrangère en provenance du Soudan, ces éleveurs se concentrant désormais dans les aires protégées du Mbomou, on l'a dit.

Dans la région de l'Ouham, autour des localités de Kabo et Batangafo, nous avons pu remarquer un afflux d'éleveurs chassés par les cycles de violences des régions de l'ouest et de celles du centre. Deux groupes pastoraux s'y côtoient désormais : les arabes et les peuls. Si les arabes constituent le groupe le plus dominant autour de Kabo, il ne faut pas occulter aussi la présence des peuls dont la présence est très marquée dans la zone de Batangafo. Les éleveurs arabes sont composés de plusieurs fractions ethniques (Salamat, Hawazmé, Matanine, Toundjour, Banissayid et Ouled-rachid) et les peuls sont représentés par les fractions telles que les Oudah, Woyla, Sankara et Danedji.

Un monde pastoral très fragmenté par la crise

Etant les premiers éleveurs à s'implanter sur le territoire Centrafricain et ayant assis leur domination sur les structures représentatives et les organisations des éleveurs (communes d'élevage, Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains, Groupements d'intérêt pastoraux...), les Djaafoun et dans une moindre mesure les Wodaabé n'ont tenté de maintenir cette situation. Cette mainmise est parfois perçue d'un mauvais œil par les autres fractions ethniques. Avec la crise, les éleveurs se retrouvent certes confrontés à un ennemi commun mais la situation évolue et le rapport de force s'inverse au profit des groupes marginalisés par le passé (Oudah, Danedji...). Les Oudah, forts de leur présence un peu partout et de l'effectif impressionnant du bétail qu'ils possèdent, montent en puissance et réclament la création d'une commune d'élevage dans la Haute-Kotto pour se «libérer» de cette emprise Djaafoun (Ouaka, Basse-Kotto) et Wodaabé (Mbomou, Haut-Mbomou). L'élevage centrafricain semble ainsi en passe d'opérer d'importantes mutations, tant territoriales que de pouvoir. Les zones traditionnelles d'élevage de l'ouest se sont vidées de leurs éleveurs. Parallèlement, les communes d'élevage du centre est (Ourodjaafoun) et sud-est (Ewou et Pombolo) perdent leur influence et une grande partie de leurs éleveurs, au profit de la Haute-Kotto et du Haut-Mbomou).

Les éleveurs peuls du Centre-Nord (Kabo, Batangafo) se plaignent à la fois des exactions des «antibalaka», mais aussi des prélèvements effectués en espèces et en nature par les ex-seleka

pour la participation à «l'effort de guerre», une contribution qu'ils jugent déséquilibrée par rapport à celle infligée aux arabes mbarara. Ces Mbarara constituent l'ethnie composant majoritairement les éléments des ex-seleka qui contrôlent toujours ces deux localités. De manière plus générale, les relations entre les éleveurs locaux et les transhumants étrangers (Soudanais et Tchadiens) sont très mauvaises. Le Nord-ouest recevait avant la crise un afflux massif des transhumants tchadiens. Ces éleveurs ont constitué un effectif élevé de bétail et se déplacent munis d'armes de guerre et des moyens de communication modernes comme le téléphone satellitaire (International Crisis Group, 2014). Décrits comme violents et peu coopératifs, ces transhumants sont aussi désignés comme responsables de la recrudescence des pathologies et du surpâturage dans certaines zones. Par contre, les transhumants d'origine Camerounaises : (peuls Foulbés, Aku,..) sont tolérés dans la région de l'ouest qu'ils sillonnaient avant le déclenchement de la crise. Dans l'Est et le Sud-est, ce sont les transhumants soudanais qui font la loi. Ils continuent d'arriver dans la zone en dépit de la situation d'instabilité que connaît le pays. A l'instar des tchadiens, ils ont un bétail important en terme d'effectifs et sont armés. Les éleveurs locaux les qualifient de dangereux et leur bétail non vacciné est source de la propagation des maladies bovines dans la zone.

2. Fondements conceptuels d'une analyse des réalités pastorales

Le cadre d'analyse, adapté aux réalités du pastoralisme, s'appuie notamment sur la notion de mobilité et sur une approche en termes de seuils. Mobilité et seuils permettent d'appréhender les spécificités des systèmes pastoraux, par rapport à l'approche initiale du projet, fondée sur des sites villageois.

2.1. La mobilité pastorale

La mobilité comme fondement du pastoralisme

Le pastoralisme en Centrafrique a été et demeure encore marqué par la pratique de la mobilité. Malgré le déclin qu'on lui prédit, les arguments en sa défaveur qui reposent principalement sur la thèse de Hardin en 1968 (les tragédies de bien commun) qui ne voit en cette pratique qu'une forme d'irrationalité économique et un facteur de la dégradation des ressources, force est de constater qu'il persiste, en RCA comme ailleurs en Afrique. Au-delà de ses valeurs culturelles, c'est aussi une stratégie essentielle du point de vue économique, permettant une meilleure production, en ce sens que le déplacement des troupeaux en période d'hivernage assure le maintien et la survie du bétail et facilite l'accès aux marchés pour la vente des produits d'élevage (Julien, 2006,).

Le maintien de la mobilité en Centrafrique a été surtout favorisé par les conditions naturelles du pays, dans la mesure où le pays dispose de régions de savanes couvrant 572 000 km², soit 92 % du territoire, et s'étendant du domaine soudanien au domaine sahélien, favorisant donc la transhumance. Au Nord de 9°N, dans les sous-préfectures de la Bamingui-Bangoran et la Vakaga, les steppes sahélo-soudaniennes couvrent environ 35 000 km² et représentent environ 6 % du pays. Les savanes les plus vastes et les plus variées s'étendent dans le Centre sur 540 000 km², soit 94 % de la superficie totale de ces régions. Elles sont remplacées le long des cours

d'eau par des forêts galeries (Ankogui-Mpoko, 2002). Les spécificités climatiques de la République Centrafricaine dotée d'énormes potentialités en eau et en pâturage laisse penser que le phénomène de la transhumance est limitée et presque inexistant. Or la réalité va à l'encontre de cette idée, ce que confirment les études antérieures (Boutrais, 1985) : « A mesure que les mbororos se sont avancés vers des pâturages neufs et plus humides, il semble logique de supposer qu'ils ont abandonné ou restreint leurs déplacements saisonniers. Et pourtant, c'est le contraire qui se produit. La plupart des éleveurs des plateaux de Bocaranga restent sur place en saison sèche tandis que ceux des savanes centrales se déplacent encore plus loin au sud, vers les lisières de la forêt dense sur des trajets variant de 50 à 250 Km. La chose la plus paradoxale c'est que le plus souvent, la mobilité se prolonge au-delà de la saison sèche. »

La mobilité constitue une modalité centrale des pratiques de gestion des risques dans les systèmes pastoraux. (Gonne et al, 2009). Toutefois, si historiquement une baisse de la mobilité pouvait signifier que les éleveurs étaient en difficulté (processus de sédentarisation pour limiter le déstockage du bétail), actuellement, du fait de la crise, c'est une augmentation de la mobilité qui est généralement constatée. Voulant fuir les exactions et être le moins repérables possible, certains éleveurs deviennent mêmes hyper-mobiles, ne s'implantant sur un site donné que 2 à 3 jours dans certains cas.

Les éleveurs sédentaires sont une frange des éleveurs traditionnels peuls/arabes qui ont sous les effets des chocs et politiques mentionnés précédemment réduit leurs déplacements, y compris en saison de pluie. Leur pratique est caractérisée par des déplacements restreints et des engagements agricoles. Le développement des villages d'éleveurs est la résultante de cette catégorie d'éleveurs disposant de très peu de bétail. Les semi-sédentaires se distinguent des premiers par des terroirs fixes et le déplacement avec une partie de la famille en période sèche. Les transhumants internes sont ceux qui perpétuent encore les caractéristiques de l'élevage pastoral dans le pays, axés sur un déplacement avec toute la famille et sans un terroir fixe. Enfin les transhumants étrangers sont ceux qui arrivent des pays voisins de la RCA pendant une partie de l'année à la recherche des ressources naturelles et qui rentrent chez eux dès le début de la période humide. A ces catégories s'ajoutent des commerçants-éleveurs qui ne nous intéressent pas particulièrement pour cette recherche, pour la simple raison qu'ils vivent en dehors du campement et que leur revenu principal n'est pas constitué des activités d'élevage. Il s'agit en fait d'acteurs nouveaux par rapport aux éleveurs traditionnels : des gens issus des différentes couches de la population centrafricaine qui capitalisent dans le bétail (le commerce reste leur activité principale) et qui ont recours aux services des bergers pour la gestion de leur troupeau.

Cette situation spécifique aux populations pastorales (mobilité) remet en cause l'approche du diagnostic villageois, et nous oblige à une modification des échelles mobilisés. C'est pourquoi, il devient de plus en plus nécessaire pour nous de cerner une échelle qui puisse faire sens pour les éleveurs en tenant compte de leurs spécificités, et cela passe par une définition du système d'élevage.

Le système campement

Landais (1994) définit le système d'élevage comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisés par l'homme pour exploiter des ressources naturelles par le bétail, en vue de valoriser ces ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques. Le système pastoral est donc une construction socio-territoriale : une superposition de territoires où s'organise en interaction dynamique la vie socioéconomique et culturelle d'une communauté, dont les moyens d'existence sont essentiellement fondés sur la valorisation des ressources animales en fonction des potentialités et des contraintes de leur milieu.

Le système d'élevage est donc particulièrement complexe à saisir, puisqu'il concerne une population dont la vie socioéconomique et culturelle repose sur la conduite des animaux et qui opère, pour la plupart, des déplacements fréquents. Ainsi, alors qu'il est possible d'identifier les limites d'un village, cela est beaucoup plus délicat lorsqu'il s'agit de délimiter territorialement le finage pastoral à cause des exigences de la saisonnalité qui requiert une mobilité durant toute une partie de l'année. Les éleveurs transhumants ne vivent qu'une partie de l'année en période humide, dans leur zone d'attache. Ils sont contraints d'effectuer des déplacements hors de cette zone pendant l'autre partie de l'année à la recherche des pâturages et points d'eau indispensables pour la survie des animaux.

Par conséquent, il n'est pas possible selon nous de nous concentrer uniquement sur le terroir d'attache pour cerner l'ensemble des questions pastorales, car cela reviendrait à ignorer toute une partie de la vie de ces éleveurs, qui se déroule en dehors de ce terroir, en zone de transhumance. Le système d'élevage que nous proposons est un « système campement » : il est censé prendre en compte l'organisation sociale traditionnelle des pasteurs (allégeance/appartenance à une même autorité), le partage des ressources (y compris les transhumants) et la gestion commune de la mobilité. L'intégration au système des « sous campements » qui se caractérisent par la présence des éleveurs issus des fractions ethniques différentes, se constituant en petits groupes, a l'avantage de mettre en exergue les dynamiques internes de conflit et les configurations de pouvoir au sein de ce système campement.

Les éleveurs peuls de Centrafrique comme ceux des autres pays, sont régis par une organisation sociale traditionnelle à la base de laquelle se trouvent les lignages. Au premier niveau hiérarchique de ces lignages se trouvent les ardo (leader de migration), qui constituent notre entrée analytique : un système campement particulier se fonde sur un ardo bien identifié. Les ardo sont des chefs censés représenter le groupe vis-à-vis de l'extérieur. Ils sont sans pouvoir coercitif et leur autorité repose sur l'adhésion volontaire des autres éleveurs. Ces lignages n'ont pas d'ancrage territorial et les membres s'éparpillent du fait de la mobilité à travers des vastes zones du pays et sont parfois très éloignés du chef dont ils relèvent (DRC, 2015). Le processus de succession des ardo est basé sur la transmission de pouvoir qui peut intervenir en cas d'incapacité à exercer le pouvoir (maladie, invalidité physique, ...) ou de décès. Même si les fils aînés sont les plus souvent désignés, il y a des exceptions à cette règle, car certains critères (discernement, sagesse, etc.) peuvent conduire au choix d'un autre membre de la famille moins proche, ce qui signifie que le fils aîné ne remplace pas nécessairement son père.

Les ardo bénéficient de deux pouvoirs particuliers, celui de collecter les impôts et celui de rendre la justice. L'impôt prélevé est celui de la "zakat" (impôt religieux) ou celui de la plus

haute chefferie (commune d'élevage par exemple). Le versement de cet impôt à un ardo par un éleveur et le fait de s'en remettre à lui pour des litiges opposant les membres du campement ne relevant pas de la compétence directe des autres instances (gendarmerie, tribunal) est signe d'attachement et de soumission. Dans cet exercice de justice, l'ardo s'entoure de ses conseillers (juges), en lesquels il a confiance et qui sont considérés comme des sages dans le campement. Ne disposant pas d'un pouvoir coercitif, l'application des décisions de justice rendues par l'ardo ne dépend que sa capacité de persuasion ainsi que du soutien qu'il a auprès des populations. Un ardo qui tient à garder ses sujets doit donc posséder des qualités de leader et veiller à la persistance d'un consensus autour de lui. Un ardo peut être déchu et remplacé sous le poids de la pression sociale. Plus souvent, il peut être délaissé, car si l'on ne peut changer de lignage, chacun peut, à titre individuel ou pour le compte de sa famille restreinte, décider de son attachement à un autre ardo ou même à un chef non-Peul (Ankogui-Mpoko et al, 2004).

Pour mieux coordonner ces différents centres de décision indépendantes les unes des autres, l'administration coloniale de l'Oubangui Chari avait institué une chefferie supérieure à partir des années 1960, en organisant les éleveurs en communes d'élevage comprenant des maires, des conseillers et fonctionnant grâce à un budget communal alimenté par des prélèvements (Boutrais, 1986).

Aujourd'hui, on voit bien que les systèmes hiérarchiques qui se chevauchent, avec les communes d'élevage et l'extension de leur compétence/pouvoir au-delà du découpage administratif rend plus difficile l'analyse de la question institutionnelle. Les ardos ne sont pas les seuls maîtres car les communes centralisent la gestion des affaires pastorales, mais ils restent les relais pour remonter les informations et appliquer les mesures décidées par la plus haute autorité de la chefferie (maire de la commune d'élevage). Une meilleure compréhension de la question institutionnelle même au niveau du campement implique aussi une prise en compte du système hiérarchique pour mieux cerner les centres de décision et leur impact pour les populations du campement.

2.2. Une approche en termes des seuils

Le point central de l'analyse économique des trappes de pauvreté concerne l'existence de seuils de bien être en deçà desquels il est difficile de sortir de la pauvreté (Duteurtre et al, 2003). Cette approche en termes de seuils paraît particulièrement adaptée à l'analyse des systèmes pastoraux. Deux seuils nous interpellent dans le cas des éleveurs étudiés. Il y a un premier seuil dit de résilience, au-dessus duquel le ménage est dans une situation d'accumulation d'actifs, car un nombre important d'animaux, permettant une forte reproduction et donc une accumulation. Dans ce cas, le ménage est capable d'aller au-delà d'une simple reproduction de son activité, de développer ses moyens d'existence ainsi que ses conditions de vie et d'affronter des chocs de moyenne à faible ampleur. Ce seuil est identifiable chez les éleveurs par la pratique d'un élevage pur et par la couverture des besoins essentiels de la famille. On remarque qu'en dessous de ce seuil de résilience, la productivité trop faible couplée aux charges de la famille peut conduire à une dégradation des conditions de vie du ménage, son appauvrissement durable.

Le second seuil appelé seuil de déchéance est celui en dessous duquel le ménage est démuné et ne compte plus dans sa communauté car n'ayant plus de bétail par exemple, il éprouve des

difficultés à faire face aux besoins de sa famille. Sa présence dans sa communauté devient « indésirable », il est contraint de quitter le système. Retrouver ce statut d'éleveur et se réhabiliter au sein de sa communauté devient alors de plus en plus improbable, d'où la nécessité d'un changement de métier et d'environnement de vie (bifurcation) rendant donc une reconversion dans d'autres activités désormais inévitable. La résilience du ménage ne pourra alors s'envisager, à terme, qu'en dehors du pastoralisme.

Le phénomène de sortie des éleveurs du pastoralisme, enclenché dans les années 90 avec l'apparition des coupeurs de routes ou "Zaraguina", s'est donc amplifié avec la crise de 2013, avec un facteur nouveau qui est l'exposition des pasteurs aux rackets des groupes armés. Dans les années qui précédaient la crise de 2013, les éleveurs décapitalisés s'orientaient, pour leur reconversion dans l'agriculture, qui semblait être l'activité la plus adaptée à leur besoin de survie et de recapitalisation. Aujourd'hui, la situation est plus complexe car l'insécurité et l'état de la cohabitation avec les agriculteurs traditionnels rendent la reconversion dans l'agriculture plus difficile. Ces éleveurs sont alors obligés de se contenter du gardiennage, du convoyage des animaux ou d'autres activités de prestations de service. D'autres tentent de développer des activités d'intermédiaires dans la filière bovine, qui peuvent se révéler beaucoup plus lucratives que l'agriculture, et qui ne remettent pas complètement en cause leur mode de vie.

La construction des seuils apparaît donc très importante pour favoriser une catégorisation des ménages et comprendre le point en deçà ou en dessous duquel un ménage peut soit initier un processus de recapitalisation, soit se retrouver dans une situation de pauvreté et de marginalité, poussant à la reconversion. L'approche en termes de seuils est plus déterminante pour les éleveurs qu'elle ne l'est pour les agriculteurs, dans la mesure où les actifs de l'éleveur pastoral se composent en très grande partie du bétail, un bétail qui représente à la fois ses ressources, sa vie sociale et même son identité. En cas de difficulté, l'éleveur est contraint de diminuer la taille de son cheptel. Cette diminution de l'effectif doit être soutenable c'est à dire permettre une reproduction, sinon l'éleveur ne sera plus en mesure de répondre convenablement aux besoins de sa famille.

3. Adaptation de la méthodologie aux populations pastorales

3.1. Diagnostic pastoral à l'échelle du campement

A la différence du diagnostic agricole classique mobilisé dans ce projet de recherche, le diagnostic pastoral se fait, compte tenu de la mobilité, sur une partie seulement du terroir exploité. Bien qu'il s'agisse ici de l'une des limites de l'ancrage « par site » inhérent au dispositif d'observatoire, les informations et les analyses produites s'étendront à l'ensemble des dynamiques, même celles en période de transhumance.

Les études récentes sur le pastoralisme n'ont été que l'œuvre des ONGs humanitaires, mais elles n'ont ni fait l'objet d'un approfondissement de la situation ni permis de toucher (ou trop peu) des éleveurs en activité qui vivent dans les campements inaccessibles pour les enquêteurs. On est ainsi très loin des véritables réalités des éleveurs, qui ne peuvent être appréhendées selon nous qu'au travers un diagnostic approfondi réalisé dans des campements, lieu indiqué pour rencontrer les populations que l'on pourrait qualifier de réellement pastorales aujourd'hui

en Centrafrique. Ce diagnostic est réalisé à deux niveaux, à l'échelle systémique avec le campement comme entité d'analyse, et à l'échelle des ménages.

Les fonctions du campement

A l'instar des fonctions villageoises, pour cerner l'état de la communauté au travers la description du système campement, les fonctions du campement requiert la mobilisation de quatre dimensions telles que celles employées dans l'analyse de la soutenabilité à savoir :

- la dimension écologique (l'état des écosystèmes accessibles) ;
- la dimension sociale (l'état du groupe social) ;
- la dimension économique (l'état du système économique local) ;
- la dimension institutionnelle (l'état des institutions du campement).

Toutefois, Les différences entre les fonctions villageoises et celles du campement sont que les domaines retenus s'appliquent sur des échelles différentes - avec un finage bien circonscrit pour le village, ce qui n'est pas le cas pour le campement - et que certains critères évalués nécessitent d'être adaptés aux réalités pastorales. A titre d'illustration pour ce qui est de la fonction productive, il est possible de voir et même de cartographier l'évolution des surfaces exploitables du finage villageois contrairement à un campement où la recherche du pâturage et des points d'eau ne fait pas l'objet de limitation pour les éleveurs. Ces derniers sont par exemple incapables, logiquement, de décrire avec précision l'étendue de leurs ressources, étant donné que pour eux les pâturages et les points d'eau n'ont pas de frontière et que les animaux peuvent paître au-delà des alentours du campement si la nécessité l'exige. Concernant la fonction de subsistance, nous tenons à souligner que le critère d'accès à l'éducation n'est en général pas pertinent, surtout pour les transhumants. Pour ce qui est de la fonction de cohésion, lorsqu'il faut s'intéresser à la présence ou non des dynamiques excluantes et discriminantes dans un village, les populations pastorales habitant les campements se livrent difficilement sur ces sujets, et il est alors nécessaire d'approfondir la question au-delà du campement pour avoir des informations fiables. Enfin, en termes institutionnels, contrairement au système villageois, il y a des échelles de régulation qui font que le système campement est vassalisé par des décisions qui peuvent provenir d'un « pouvoir » hors du campement. C'est le cas par exemple des plus hautes autorités traditionnelles (maire des communes d'élevages, grand ardo, ...) qui influencent la régulation ôtant l'autonomie décisionnelle du campement et rendant plus difficile l'identification du véritable pouvoir institutionnel.

Nous présentons dans ce qui suit les quatre fonctions, productive, de subsistance, de cohésion et de régulation, adaptées au système campement, en lien avec l'approche théorique générale du projet de recherche, qui se fonde sur plusieurs postulats, liant résilience et soutenabilité (Archambaud & al., 2016).

- *La fonction productive*

Premier postulat : la résilience d'un campement sur le plan écosystémique implique que les évolutions induites par les effets des pratiques humaines (dégradation et accaparement des ressources, conflits d'usage, ...) ne remettent pas en cause les capacités de renouvellement des ressources naturelles. C'est une fonction fortement dépendante des caractéristiques des ressources naturelles, mais aussi de l'action humaine. Le tableau ci-dessous nous présente les indicateurs mobilisés pour évaluer le potentiel productif des agrosystèmes du campement.

Critère évalué	Indicateurs	Données
Potentiel productif des agro-écosystèmes	Etat des lieux et évolution des ressources naturelles (pâturage, points d'eau,...)	Zone de pâturage possible autour du campement, Evolution des espaces pâturables et points d'eau ; type d'herbe et appétence pour le bétail ; évolution des parcours de transhumance et des ressources sur ces parcours (eau, herbe, ...)
	Evolution de la croissance du cheptel et des autres produits d'élevage	Perception de l'évolution du cheptel ; Satisfaction par rapports aux attentes ; Santé animale (nouveaux types de pathologies, importance)
	Système d'activités dominant (pratique pastorale) (*)	Rapport à la mobilité, évolution et gestion
	Diversification /spécialisation (**)	Motivations du choix de race animale ; Engagement agricole ; Nature de la diversification et importance

(*) Le type de mobilité détermine plus ou moins l'étendue exploitée, ainsi que les exigences vis à vis de l'agrosystème. Par exemple, le fait de n'avoir qu'un seul point d'eau peut soit être suffisant s'il s'agit d'un terroir de passage (transhumance) ou totalement insuffisant si il s'agit du terroir d'attache.

(**) Le choix de l'espèce a un effet sur le niveau d'appétence de certaines herbes, ainsi que sur les exigences alimentaires des bêtes. De même, on ne s'intéresse à la fertilité des sols que s'il y a engagement agricole. IL s'agit là d'éléments important à prendre en compte pour évaluer de façon pertinente le potentiel productif des agrosystèmes.

- *La fonction d'intégration*

Deuxième postulat : un campement qui « fonctionne » économiquement est celui dont les activités permettent à sa population de couvrir leurs besoins essentiels pour le présent sans hypothéquer l'avenir (maintien de ces activités), et de ne pas subir une intégration défavorable (*adverse incorporation*). Il suppose un accès relativement aisé aux marchés à bétail pour les éleveurs (éventuelle source de revenu) et une facilité d'approvisionnement (échange avec les agriculteurs et engagement agricole) pour l'alimentation des familles.

Critères évalués	Indicateurs	Données
Satisfaction des besoins	Niveau de couverture des besoins alimentaires	Régime alimentaire idéal, écart, offre alimentaire existante, couverture des besoins.
	Niveau de couverture des besoins de santé	Accès aux services sociaux de base, distance des infrastructures par rapport au campement, fréquence des pathologies humaines.
Niveau d'intégration du campement	Liens commerciaux	Pouvoir d'achat relatif (termes de l'échange) ; disponibilités des biens non produits dans le campement ; nature des échanges ; qualité de l'information disponible (sur les prix, les stocks) ; différence entre le prix espéré et le prix de vente effectif du bétail.
	Niveau d'enclavement	Accès au réseau téléphonique, état des routes et niveau d'enclavement saisonnier ; distance par rapport à la Sous-Préfecture/Préfecture la plus proche ; déplacement sans risque d'attaque ; distance reliant le campement au marché à bétail ; niveau d'accès aux services techniques étatiques (agriculture, élevage).
	Présence d'opportunités économiques	Possibilité de trouver de la main d'œuvre ; et des travaux salariés (gardiennage des troupeaux) ; possibilité d'obtenir des terres pour cultiver. niveau d'accès aux services financiers, possibilité de conserver son épargne en dehors de chez soi, possibilité d'accéder au crédit.

- *La fonction de cohésion*

Troisième postulat : un campement « fonctionne bien » sur le plan social si la cohésion est assurée si les pratiques ou les décisions prises par certains individus ou groupes d'individus ne nuisent pas aux autres socialement ou économiquement, et ne les poussent pas à des réactions de rejet ou de violence (contestation, révolte, affrontement ou migration).

Critères	Indicateurs	Données
Cohésion sociale	Présence de dynamiques excluantes et discriminantes	Types de groupes exclus, raison de cette mise à l'écart
		Sentiments d'appartenance marqués (groupes sociaux, communautés spécifiques,) ; système de solidarité passant par la prise en charge ou l'appui à des familles d'éleveurs en difficulté
		Présence des sous-campements, ou d'éleveurs isolés autour du campement principal ; niveau d'acceptation de ces sous campements par les éleveurs de passage et les autres éleveurs du même campement.

	Confiance dans les leaders	Confiance dans les leaders (ardos, maires,...), opinion sur les leaders (capacité à décider indépendamment, sage, pas corrompible, représentatif des intérêts,...)
	Présence de conflit interne	Sujet de désaccord et de tension au sein du campement, violences récentes au sein et nature des violences.
	Départ des éleveurs du campement	Importance et nature des mouvements migratoires (fuite par rapport aux tensions, au racket et exactions, peur, migration économique, etc.).

- *La fonction de régulation*

Quatrième postulat : un campement a des institutions qui fonctionnent bien, si d'une part il y a continuité ou rétablissement de la gouvernance même en cas d'un choc de grande ampleur (épidémie, attaque du campement, décès d'un ardo, départ de certains éleveurs) et si d'autre part il n'y a aucune forme d'entrave ou abus de pouvoir émanant du chef (ou d'un groupe proche de celui-ci), pouvant empêcher certaines catégories d'utilisateurs de profiter des ressources naturelles à accès libre. La résilience d'un système se reflète donc dans l'état des institutions communautaires. Cela s'observe, par exemple, dans la gestion des rackets : dans certains campements, le ardo mutualise et fait une répartition du prélèvement selon les capacités des éleveurs, dans d'autres, cela se fait au sein d'une famille, dans d'autres encore chaque éleveur doit payer le même montant aux ex-Séléka. Ces différentes modalités démontrent des capacités différenciées de régulation en temps de crise.

Critère	Indicateurs	Données
Etat des institutions du campement et leur fonctionnement effectif.	Légitimité des organes de gestion	Leaders reconnus, respectés par les éleveurs et niveau d'adhésion des pasteurs aux décisions.
	Efficacité de la gestion des conflits internes au sein du campement	Nombre de transgression des règles.
		Sanctions appliquées, décideurs, applications et respect.
	Sécurité	Niveau de sécurité (sentiments de menaces, peur pour dénoncer des dysfonctionnements au sein du campement).
		Présence de forces armées légitimes aux yeux des éleveurs ; niveau d'acceptation des groupes armés non-légitimes et relation avec ces groupes.
	Degré d'égalité de la répartition des ressources	Modalités de la répartition des ressources entre éleveurs et avec les autres (agriculteurs, transhumants)
		Nombre de conflits lié à la répartition des ressources
Efficacité de la gestion des chocs et des risques	Système d'alerte ; éclaireur ; rapprochement avec les groupes armés ou les transhumants étrangers ; militarisation des convois de transhumance ; modes de régulation interne des prélèvements liés au racket.	

Comprendre l'état des fonctions du campement

Comprendre l'état des fonctions du campement revient à identifier les différents facteurs qui permettent d'apporter des explications à la situation dans laquelle se trouve le système, et cela tant pour le présent que pour le passé (de manière rétrospective). Pour faciliter cette démarche, nous sélectionnons des indicateurs explicatifs qui recensent les ressources (sous formes de capitaux et de capacités) ainsi que les chocs et risques. Nous remarquons évidemment une certaine interdépendance entre les différentes fonctions à l'échelle du campement : la raréfaction des ressources productives comme le pâturage ou l'abaissement du niveau d'un point d'eau servant à l'abreuvement du bétail peut conduire à des tensions entre les éleveurs et affecter la fonction de cohésion, chacun voulant avoir un accès privilégié aux ressources. Nous visons donc à mettre en évidence ces interactions, à faire ressortir les éléments explicatifs qui paraissent comme déterminants localement, et à comprendre les trajectoires historiques tant des fonctions campement que des ressources les déterminant.

Identifier les ressources propres au campement revient à identifier les ressources naturelles, humaines, culturelles, sociales, économiques, financières, politiques et construites, comme mentionné dans l'approche générale du projet. Toutefois, certaines de ces ressources revêtent une importance moindre dans le cas des systèmes pastoraux. Les habitations, qui font partie des ressources construites, sont par exemple moins importantes pour les éleveurs qui vivent en général dans des habitats peu différenciés, que pour les agriculteurs : un agriculteur avec une maison entôlée est généralement, sur le plan économique comme sur le plan social, dans une meilleure situation que de celui qui vit dans une case en paille.

- *Les ressources naturelles*

Elles rassemblent les capitaux naturels (accessibilité, qualité, quantité) ainsi que les capacités à valoriser ces capitaux de façon durable (connaissances et pratiques).

Indicateurs de ressources naturelles
<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques des sols (couleur des sols, éléments de texture) en relation avec leur niveau de fertilité.• Ressources hydriques (type de point d'eau, qualité, perception des populations quant au lien qui existe entre qualité de l'eau et maladies).• Diversité des espèces animales et végétales présentes dans chaque compartiment.• Diversité des modes de mise en valeurs.• Niveau d'intensification des pratiques.

- *Les ressources humaines et culturelles*

Elles comprennent les compétences des éleveurs, et la capacité à accéder à d'autres compétences (via le système scolaire, la formation professionnelle, l'information). Elles pourraient également inclure les représentations des populations (les rapports au temps, à la nouveauté, à l'argent notamment), mais ces aspects seront plutôt analysés à l'échelle des ménages (on suppose une hétérogénéité des rapports au temps, à la nouveauté, à l'argent au sein du campement).

• Indicateurs de ressources humaines
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire quelle que soit la langue (arabe, français, peule) ; accès à une formation pour la prise en charge des pathologies animales (traitement des animaux) ; modalités de transmission de l'information (nouvelles pratiques, prix des productions, faits divers). • Niveau d'intérêt des éleveurs pour changer leurs pratiques. • Normes : « ce qu'on ne doit pas/ ne peut pas faire dans le campement sous peine d'être mal perçu par le reste de la population » (attachement au code de bonne conduite chez les éleveurs : le pulaku) ; volonté / tolérance par rapport à l'accueil des éleveurs déplacés le cas échéant.

- *Les ressources sociales*

Elles incluent les liens sociaux, les organisations collectives, formalisées ou non, les relations de confiance au sein de la communauté pastorale. Elles répondent à la question, essentielle dans les approches de la résilience : sur qui peut-on compter en cas de difficulté ? Ces ressources diffèrent, selon que l'on soit en temps « normal » ou de « crise », en particulier lorsque la crise est partagée par tous et qu'elle dure dans le temps, affaiblissant les appuis possibles.

Indicateurs de ressources sociales
<ul style="list-style-type: none"> • Description des types de migration (% , tranche d'âge concernée, cycle migratoire). • Diversité des appartenances ethniques et religieuses ; ethnie/confession religieuse dominante à l'échelle du village par rapport au reste de la région ; existence de réseaux par affinités ethniques. • Diversité de langues utilisées à l'échelle du campement ; échelle des âges (variations des aspirations en fonction des générations) ; expérience de l'investissement dans les initiatives collectives (succès/ type de gain - échec/ type de perte) et volonté de s'investir de nouveau dans une organisation locale. • Présence de dynamiques d'entraide, modalités de fonctionnement, réseau bénéficiaire.

- *Les ressources économiques et financières*

On y trouve le capital financier et l'ensemble des opportunités économiques. L'action des organisations d'appui constitue aussi, dans un contexte de relèvement post-conflit, un type de ressources économiques potentiellement important.

Les ressources économiques et financières
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du système de commercialisation (présence ou non d'intermédiaires, position de la population en termes de rapport de force face aux commerçants qui achètent les productions). • Evolution des rémunérations (changements des coûts d'opportunité). • Relation du campement /des chefs avec les élus politiques régionaux. • Position géographique du campement (loin des axes de communication, sur des axes d'échanges, près de la frontière, etc.) ; distance par rapport à une Préfecture ou Sous-préfecture. • Productions spécifiques/rares et savoir-faire particulier à l'échelle du campement. • Présence de commerçants, importante au sein du campement. • Capacité du campement à accueillir des populations de retour/déplacées. • Présence de l'aide humanitaire (durée, type de projet).

- *Les ressources politiques*

Ces ressources renvoient aux structures institutionnelles locales, et à leurs capacités à faire respecter les règles et à influencer l'environnement juridico-légal de la communauté, de même qu'à leur degré d'autonomie. La question du leadership est ici essentielle.

Les ressources politiques
<ul style="list-style-type: none"> • Présence ou non des leaders toute l'année ; nombre de chefs, sous-chefs, et âge, sexe de chacun d'entre eux ; vision des leaders et actions entreprises pour renforcer la cohésion sociale ; expériences passées de gestion de crises à l'échelle des leaders ou des institutions ; dépendance à un individu unique ou non (compétence, volonté). • Mécanismes de contrôle des actions des leaders • Réflexion en interne des institutions pour surmonter certains problèmes/anticipés. • Influence des leaders de la communauté sur le fonctionnement des institutions ; compétences administrateurs/leaders (leadership, vision, compétence et organisation,...) ; pratiques nuisibles des administrateurs (clientélisme, racket, corruption) ; • Fonctionnement des organes de gestion des conflits; présence d'organisations/individus dédiés au respect de l'ordre.

- *Les ressources « construites »*

On recense ici toutes les infrastructures et équipements présents au sein ou accessible à la population du campement.

Les ressources construites
<ul style="list-style-type: none"> • Type et état des infrastructures scolaires non loin du campement surtout pour les éleveurs sédentaires/semi-sédentaires (nombre de classes, type d'enseignants, nombre d'enfants par classe). • Type et état des infrastructures sanitaires autour du campement et accessibles aux éleveurs (type de personnel et qualification, temps écoulé depuis la dernière formation reçue par ce personnel, équipements présents, type de cas pris en charge, etc.). • Type et état des infrastructures routières qui passent dans la zone ou empruntées à des fins d'approvisionnement ou de vente des produits d'élevage ; type et état des infrastructures d'accès à l'eau potable dans le village le plus proche du campement. • Présence d'équipements près du campement (bain détiqueur, marché hebdomadaire, parc à bétail, etc.) ; état du marché (marché couvert ou non, toit en paille ou en tôle le cas échéant, types de stands, capacité d'accueil).

3.2. A l'échelle des ménages pastoraux : les fonctions du ménage

Les différences entre le ménage pastoral et le ménage villageois ne s'appréhendent pas qu'au travers des contrastes de vie sociale et de systèmes d'activités (habitat, habillement, déplacement, entretien de la famille, mobilité), mais elles reposent aussi sur certaines caractéristiques des sociétés pastorales, notamment en termes d'appartenance des ressources : le chef de ménage pastoral n'est pas le détenteur de l'intégralité de son troupeau, le bétail appartient souvent à plusieurs personnes dans le ménage, voire en dehors. Ainsi, alors que pour les ménages dont les activités reposent sur l'agriculture, le questionnement des relations intra-ménages s'intéresse plus à la répartition des activités et des ressources entre homme (chef de ménage) et femme (épouse), dans le cas des populations pastorales, ce sont les relations de descendance qui sont à explorer, entre le chef de ménage et ses fils. Entrer dans la « boîte noire » du ménage par un guide d'entretien spécifique, adressé par exemple au fils aîné de la famille devient une nécessité, car la compréhension des pratiques pastorales passe par l'analyse de la transmission du capital (héritage). L'approche des ménages pastoraux reste scindée en deux phases. Une première phase consiste à développer une « approche fonction » du ménage et une seconde phase, partant de la typologie émergente du premier diagnostic, permet un approfondissement de la connaissance de la situation des ménages.

Choix des ménages par les critères de différenciation sociale

A partir de la première typologie dégagée lors du diagnostic du campement, nous visons à rencontrer des ménages de situations socioéconomiques différentes, que l'on peut identifier via certains facteurs présentés ci-dessous.

	Ménage en situation précaire	Ménage en situation intermédiaire	Ménage en situation relativement aisé
Etat du logement	Hutte/bâche très petite, fragile	Hutte/bâche assez-grande et solide.	Hutte/bâche bien construite, vaste.
Présence ou non du mobilier	Pas de nattes sur le sol	Présence des nattes en roselle ou écorce d'arbre	Des nattes et même des tapis. Une forme de lit en bambou
Entretien des enfants	Enfant non habillé	Enfant à moitié habillé	Enfants bien habillé
Habillement des adultes membres du ménage	Des hommes en tenues sales et des femmes sans chaussure	Des hommes habillés sans chapeau et en chaussure en plastique	Des hommes bien habillés en grand boubou traditionnelle, coiffé de chapeau
Pèlerinage à la Mecque après la crise de 2013	Ne pas l'avoir fait et ne pas l'inscrire en projet faute des ressources	En projet dans un avenir proche (l'année prochaine par exemple), des ressources en mobilisation dans ce sens	Rite déjà effectué y compris pour sa femme, ou du moins la première épouse. En projet pour le premier fils ou les autres épouses

Accueil d'un visiteur	Uniquement avec de l'eau et de lait dans une moindre mesure	Avec du lait et du thé	Offre successive du lait, du thé et même des repas copieux (mouton servi pour le repas, viande grillé par exemple)
-----------------------	---	------------------------	--

Description des fonctions du ménage au travers des variables d'état

Dans notre cadre d'analyse, un ménage qui « fonctionne » en dépit des chocs est un ménage qui assure ses trois fonctions essentielles (qui constituent aussi trois « enjeux ») que sont : le fait de vivre correctement (se nourrir, se soigner, se vêtir,...) ; le fait de « compter » au sein de sa communauté ; le fait de préserver son avenir en ne « bradant » pas ses moyens de produire et de générer des revenus ou la subsistance à court terme (par exemple, limiter son déstockage et/ou accroître la taille de son troupeau). Ces trois fonctions caractérisent un état donné d'un ménage pastoral.

- *La Fonction de subsistance*

Nous posons qu'un ménage éleveur résilient parvient à assurer la subsistance de ses membres en dépit de l'adversité. Les indicateurs de conditions de vie doivent permettre d'évaluer la capacité du ménage à couvrir ses besoins essentiels. Il est quelques éléments qui peuvent être identiques pour tous les ménages éleveurs, et d'autres qui peuvent être plus spécifiques aux pratiques pastorales (éleveur sédentaire, transhumant interne ou un transhumant étranger, éleveur partiellement reconverti).

Les critères de subsistance
<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'alimentation : le ménage exprime ou non l'amélioration de son alimentation comme une priorité ; pratiques de contraction des dépenses alimentaires volontaires/subies ; conformité des aliments par rapport aux habitudes alimentaires. • Accès aux soins : le ménage exprime ou non l'amélioration de son accès aux soins comme une priorité ; nombre de personnes malades chroniques ; types de soins privilégiés (distance à la structure de santé) ; pratiques de contraction des dépenses de santé volontaires/ subies. • Accès à l'éducation : le ménage exprime ou non l'amélioration de son accès à l'école comme une priorité ; ratio enfants scolarisés/ enfants scolarisables. • Pratiques de contraction des dépenses scolaires volontaires/subies. • Accès au logement (pour les éleveurs qui vivent sous des tentes en bâche) : le ménage exprime ou non l'amélioration de son logement comme une priorité. • Type de logement (par rapport aux standards locaux) ; autonomie du logement. • Accès aux marchés (approvisionnement en vivriers, vente des produits d'élevage : le ménage exprime ou non l'amélioration de ses conditions d'accès aux marchés à la fois pour l'approvisionnement en vivriers (accessibilité, disponibilité) et la vente du bétail (attractivité des prix). • Accès à un meilleur entretien du bétail (santé animale) : le ménage exprime ou non l'amélioration des conditions d'accès au traitement des animaux contre les pathologies (couverture vaccinale, disponibilité/accessibilité des produits/services vétérinaires) • Système de valeur/dignité : obligé de faire des choses contraires à ses valeurs ou qui font honte ?

La pertinence de ces critères de subsistance dépend à la fois des catégories d'éleveurs (sédentaires/semi-sédentaires, transhumants internes et transhumants étrangers) et de l'intérêt qu'ils accordent aux indicateurs déployés. Ainsi, les indicateurs comme l'accès à l'éducation et l'engagement agricole ne sont selon nous pertinents que pour les éleveurs dits sédentaire/semi-sédentaires et non pour des transhumants (internes et étrangers) qui sont généralement peu disposés à scolariser leurs enfants ou à s'engager dans l'agriculture, compte tenu de leur mobilité.

- *La fonction d'intégration sociale*

Un ménage résilient parvient à maintenir/restaurer son intégration sociale ; la résilience renvoie donc à un ménage non marginalisé, qui « compte » au sein de la communauté, et qui maintient son identité, à l'échelle du campement et même au-delà. Le cas des éleveurs qui se reconvertissent, totalement ou partiellement, devra être particulièrement étudié : perd-on sa place au sein de la communauté ? Peut-on la reconquérir, ou en trouver une autre à l'extérieur du monde pastoral ?

Les critères d'intégration
<ul style="list-style-type: none"> • Perception du ménage quant à la possibilité pour lui de s'exprimer en public ; • Perception du ménage quant au fait que son avis soit entendu et pris en compte au sein de la communauté, notamment lors de prises de décisions collectives. • Statut au sein du village (proximité avec les sources de pouvoir locales). • Appartenance à une dynamique collective (groupement de producteurs, tontine, groupe de jeunes, etc.) ; implications dans des prises de décisions à l'échelle communautaire.

- *La fonction de préservation de l'avenir*

Enfin, un ménage résilient est un ménage qui sauvegarde ou reconstitue des moyens d'existence, lui permettant d'assurer sa subsistance et son intégration sociale à l'avenir ; dit autrement : un ménage qui se sacrifie pas le futur pour assurer le présent.

Les critères de préservation de l'avenir
<ul style="list-style-type: none"> • Effets, sur l'avenir du ménage, des pratiques suite aux chocs récents et celles de gestion des risques perçus. • Etude des pratiques qui hypothèquent plus ou moins l'avenir en termes de subsistance et d'intégration sociale : décapitalisation des biens productifs ou non productifs : valeur de la perte de capital (brusque ou progressive), utilisation du capital, fréquence de la décapitalisation ; • Distinction entre les choix contraignants (on ne peut plus du tout faire autrement) et les choix volontaires de changement d'activités (reconversion) • Identification des pratiques nuisibles socialement et à la réputation du ménage (comportement opportuniste au sein d'une dynamique collective, prédatons. • Dynamiques de recapitalisation ; Phénomènes de réduction de la force de travail mobilisable.

Gestion de l'adversité

L'évolution dans un sens positif ou négatif des fonctions de subsistance et d'intégration est tributaire de la façon dont le ménage se prémunit contre le risque ou apporte des réponses à un choc subi. On aboutit de ce fait à des interactions entre les différentes fonctions ménages (subsistance, intégration sociale et préservation de l'avenir). Nous parlons alors d'une évolution des fonctions en termes de résultat lorsque l'état de la fonction varie entre deux périodes (avant et après le choc) et d'une évolution en termes de moyen lorsque cela implique une réorganisation de la façon dont le ménage parvient à assurer ses fonctions.

En milieu pastoral nous observons de manière générale deux types de risques. Certains risques impactent les moyens d'existence des ménages, comme la perte de bétail engendrée soit par les pathologies/épizooties, soit par les différentes formes d'insécurité (attaque, vol, pillage, racket, etc.). D'autres risques sont associés à la dégradation des conditions d'existence, impliquant la détérioration de la fonction de subsistance et d'intégration : baisse des revenus des ménages, problèmes alimentaires, difficultés d'accès aux services sociaux de base, faible niveau d'intégration locale. La gestion de l'adversité affectant les conditions d'existence relève d'actions dont les effets sont ressentis à court terme (des changements parfois brusques/urgents). Par contre, celle concernant les moyens d'existence ne produisent pas des effets dans l'immédiat et sont inscrits dans le court et moyen terme.

Stratégies de gestion des risques affectant les moyens d'existence (risques productifs)	Stratégies de gestion des risques liés aux conditions d'existence
<p>Pratique ou non d'intensification de la mobilité.</p> <p>Pratique de diversification du troupeau (gros et petits ruminants).</p> <p>Pratique de Scission/division du troupeau en deux voire plusieurs groupes.</p> <p>Maintien des pratiques de solidarité intrafamiliale (dons, aumône, prêt).</p> <p>Modification de l'identité du troupeau (introduire des nouvelles races plus résistantes).</p> <p>Pratique d'automédication pour le traitement des pathologies animales.</p> <p>Recours à l'autodéfense ou rapprochement avec les groupes armés (des enfants qui sont envoyés pour rejoindre les rangs des groupes armés).</p> <p>Gestion individuelle/collective des rackets.</p>	<p>Changement d'habitude alimentaire (par exemple réduire la consommation du manioc demandant plus de déstockage au profit du riz plus complémentaire avec le lait de vache).</p> <p>Réduction de la fréquence des ventes pour la couverture des besoins essentiels (contraction des dépenses alimentaires).</p> <p>Implication d'avantage des femmes dans la commercialisation des sous-produits d'élevages (lait, beurre, ...) même pour les éleveurs qui ne le faisaient pas avant (contraire aux systèmes de valeur).</p> <p>Pratique de l'automédication et recours à la pharmacopée/maraboutage en cas de maladie humaine.</p> <p>Recours à l'emprunt monétaire pour couvrir des besoins incompressibles ou imprévus (décès, maladie, augmentation de la taille de la famille, fluctuation des prix des vivriers/baisse de prix du bétail sur le marché local).</p> <p>Intégration/sortie d'une dynamique collective locale.</p>

Variables explicatives de l'état des fonctions du ménage

Nous nous fondons sur l'approche par les moyens d'existence durables pour sélectionner les variables explicatives des fonctions à l'échelle du ménage. Pour cela, un certain nombre de critères objectifs, technico-économiques, sont mobilisés : les capitaux, les systèmes d'activités, les types de risques et l'agencéité. Les actifs possédés par les ménages sont constitués de capital humain, capital sociopolitique, capital naturel, capital financier et capital physique.

Les ménages développent non seulement leurs activités traditionnelles qui leur procurent un revenu principal, mais font aussi appel pour certains d'entre eux à des sources alternatives de revenu. L'évaluation de la résilience des ménages pastoraux passe donc également par l'évaluation de la viabilité de leur système d'activités en cherchant à savoir s'ils permettent à ces ménages de gérer efficacement les risques et les chocs auxquels ils sont confrontés et de maintenir voire améliorer leurs conditions d'existence dans le temps.

Dotations en Capitaux
<ul style="list-style-type: none">• Capital humain : capacité à lire et écrire en arabe/Français) ; savoir-faire/compétences spécifiques.• Capital sociopolitique : possibilité de recours en cas de besoin ; insertion dans le système de solidarités/d'assurance (tontines, caisse) ; statut en termes de déplacement (déplacé, réfugié, retourné, résident) ; sentiment d'appartenance/niveau d'adhésion à la communauté ; contribution sociale (ce que je donne/prête aux gens) ; place dans la hiérarchie du campement.• Capital naturel : accès aux ressources ; diversité de production d'élevage/autres ; accès à l'eau.• Capital financier : constitution d'une épargne ; forme de l'épargne constituée (monétaire, non monétaire) ; facilité de conversion de l'épargne en liquidité ; productivité/fructification de l'épargne.• Capital physique : biens productifs (bovins, ovins, caprins, volaille, etc.) ; moyens de communication.

Système d'activités
<ul style="list-style-type: none">• Activités d'élevage : type de mobilité, gestion de troupeau, alimentation du bétail (pâturage, complémentation).• Autre activité notamment agricole (assolement/rotation/association).• Prestation de service ou activité salariale (gardiennage, confiage, convoyage, rémunérations, articulations avec l'élevage).• Motivations/rôle accordé à chaque activité : apports monétaires, réguliers ou ponctuels, autres motivations.• Ressources mobilisées : calendrier de trésorerie, calendrier de travail.• Gestion de la production : % déstockage (couverture des besoins essentiels, entretien des animaux, prélèvements, autres dépenses) ; capacité à vendre sur les marchés les plus attractifs et à faire des spéculations (profiter des périodes où le prix du bétail est intéressant ; % d'autoconsommation et de vente pour les éleveurs engagés dans l'agriculture).• Niveau annuel d'accumulation du bétail (par rapport aux prévisions).

Les risques sont des événements inhérents à l'agriculture au sens général du terme. Ils peuvent engendrer des chocs et par conséquent modifier à la fois les pratiques des ménages et leur

capacité à faire face aux aléas. Plus les risques se répètent ou sont de grande ampleur, plus ils affaiblissent les ménages et leur marge de manœuvre. C'est pourquoi la capacité des ménages à se prémunir face aux risques et à rebondir détermine leur grandement résilience.

Types de risques
<ul style="list-style-type: none"> • Les aléas climatiques (mauvaise pluviométrie, sécheresse, tarissement des points d'eau,...). • Les risques sanitaires (pathologie, épizootie, etc.). • Les risques sécuritaires (violence physique, attaque du campement, pillage, vol,...). • Les contraintes d'accès (axe de transhumance obstrué par le risque de spoliation ou de vol). • Les risques de dégradation des ressources naturelles (surpâturage, des variétés végétales prisées qui disparaissent, apparition des mauvaises herbes, ...). • Les risques domestiques (funérailles, frais de cérémonie, maladie, dépenses imprévues). • Les risques liés à la dégradation de la force de travail mobilisable (désintéressement des jeunes pour les activités d'élevage, augmentation de la taille du ménage notamment les personnes à charge qui ne suit pas celle de l'effectif du bétail).

Aux critères technico-économiques, nous associons également des critères subjectifs à travers la notion d'agenceité. Il s'agit de mettre en évidence la capacité d'action autonome des ménages (y compris les membres de ce ménage).

Agenceité
<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion interne : relations intra et extra-ethniques autour du campement ; relations intergénérationnelles. • Accès à l'information : sources ; types d'information souhaités ; niveau de dépendance à ces informations, fréquences ; cout relatif à ces informations. • Choix des pratiques de gestion de chocs et des risques (pourquoi se protéger/réagir d'une façon ou d'une autre ; pourquoi un choix quelconque à la place d'un autre). • Pratiques et perceptions magico-religieuses : pratiques religieuses ; perception des risques de sorcellerie ; perception des pouvoirs mystiques (invulnérabilité face aux armes à feu ou blanche, utilisation de la flèche magique qui revient au point de départ une fois que sa cible est ratée). • Sentiment de maîtrise de son destin (maîtrise des risques perçus). • Vision de l'avenir (optimiste, pessimiste, incertain). • Capacité à aspirer (formulation des projets d'avenir, type de projet, moyens pour y parvenir). • Rapport à l'argent et à la richesse.

Pour comprendre au mieux, ce qui se passe à l'intérieur d'un ménage notamment les relations entre les différents membres, nous introduisons une grille complémentaire adressée à l'un des membres du ménage, en l'occurrence le plus influent, le premier fils. Chez les pasteurs. Il s'agit en général de la personne en qui le chef de ménage a le plus de confiance, capable de parler à sa place et censée le remplacer. De ce fait, il jouit d'une « autonomie » pouvant lui permettre de s'exprimer sur certains sujets sensibles qui concernent la vie du ménage auquel il appartient.

Grille complémentaire adressée aux autres membres du ménage (premier fils)

- Rapport de dépendance au chef du ménage ; apport au ménage (rôle particulier) ;
- Structuration du pouvoir dans la famille ; mécanisme de prise de décision ; gestion du quotidien ;
- Gestion des ressources de la famille (qui décide de la vente du bétail, de l'utilisation de ces ressources ?, pourquoi ? quand ? et comment ?) ;
- Organisation familiale et mode de gestion de troupeau (prise de décision, répartition des animaux, des charges et des responsabilités) ;
- Transmission du savoir-faire, de l'héritage et de la succession ; tâches réservées aux femmes et enfants non matures ;
- Conflits intrafamiliaux (polygamie, héritage, succession, inégalité, etc.) ; limites du pouvoir du chef de la famille sur l'ensemble du ménage ; autonomie (capacité à se séparer des autres et même quitter le campement).

A partir de ces informations expliquant l'état des fonctions, nous sommes de faire émerger une différenciation fondée sur la nature des chocs : distinguer les ménages dont les trajectoires ont été particulièrement marquées par les pertes liées aux pathologies, aux insécurités antérieures (coupeurs de routes, rapt) ou récemment à partir de 2013 (spoliation, abandon de troupeau, racket, attaque de campement). La reconstitution des trajectoires se fera en nous centrant sur les aspects suivants : l'histoire de la famille et celle du troupeau ; les différents parcours et implantations ; les moments les plus marquants de la vie du ménage (périodes prospères, incertaines et sombres) ainsi que les perturbations et les chocs ; les différentes formes de réponses apportées et leur efficacité.

4. Déroulement des phases de terrain et modalités de collecte de données

4.1. Choix des sites, critères de sélection et échantillonnage

La collecte de données est menée à l'échelle du campement et à celle des ménages (éleveurs chefs de famille). Au niveau systémique, les entretiens se déroulent avec les chefs des campements (ardo) et les anciens (les personnes les plus âgés) capables de retracer les parcours de vie et les événements les plus marquants de l'histoire du campement (analyse des trajectoires). Compte tenu des contraintes sécuritaires, logistiques et de timing, les enquêtes vont concerner une trentaine de chefs de familles sur les deux sites, et se fondent sur une approche essentiellement qualitative. Les informations collectées sur le système se fondent sur les quatre fonctions (productive, subsistance, cohésion et régulation) et celles des ménages concernent le système d'activité, les trajectoires, les typologies, les conditions de vie, les dynamiques collectives, les perceptions des risques et la préservation de l'avenir en adéquation avec les outils mobilisés.

Le projet de recherche cible au moins deux communautés d'éleveurs distinctes. Le premier site, Bangui-Banda, situé au centre-est du pays, est choisi pour son implantation dans une commune d'élevage ou la tendance à la sédentarisation des éleveurs était très marquée avant la crise de 2013. En effet, cette zone compte parmi les sept communes d'élevage du pays et par

conséquent est l'un des principaux bassins de production bovine. Ensuite, elle est aujourd'hui non seulement parmi les zones de concentration de bétail mais aussi celles contrôlées par l'une de plus puissantes fractions ES suite aux événements de 2013. Enfin, elle fait partie de la zone d'intervention de l'ONG Triangle GH, partenaire de cette recherche. Ce site a l'avantage d'être situé assez loin de la route nationale, là où se trouvent la majorité des éleveurs encore en activité, alors que le long des axes on trouve plus d'éleveurs reconvertis.

Le second site, plus au Nord-est, concerne une zone reconnue pour une activité de forte transhumance (interne et étrangère), aux alentours de Birao (Vakaga). Il s'agit donc d'une zone totalement différente en termes de pratiques et de contraintes agroécologiques (zone soudano-sahélienne) que la première. Il est choisi parce qu'il n'a été que très peu étudié, en dépit de l'importance du pastoralisme. Même les études récentes de la FAO en partenariat avec les ONGs (CRS, DRS) en 2015, qui ont presque sillonné l'ensemble du territoire centrafricain, n'ont pas intégré cette partie du territoire. Le campement Terfel est retenu dans cette zone.

4.2. Chronogramme de terrain et outils de collecte de données

Nous proposons dans le cadre de ce diagnostic pastoral, une méthodologie en trois phases : approche campement, approche ménage et actualisation de données. A noter que pour des raisons de pragmatisme, le site du Nord-Est sera initié en une phase unique, c'est à dire que les deux approches (campement, ménages) seront menées en même temps. Cela se justifie par le fait que les éleveurs, qu'ils soient transhumants internes ou étrangers, qui opèrent dans cette zone ne sont présents et accessibles que durant la période d'hivernage pour des raisons liées à un isolement de la zone ciblée en saison de pluie: un enclavement des zones pastorales par rapport au chef lieu de la région (Birao) car c'est une zone marécageuse, difficile d'accès même en période sèche, et un enclavement de toute cette région par rapport au reste du pays (dégradation des infrastructures routières).

Première étape : approche campement

Une première approche se fait de manière la moins formelle possible, de manière à vaincre les réticences des éleveurs. Ensuite on entreprend la caractérisation des quatre fonctions campement par les discussions individuelles et collectives notables/personnes ressources, les relevés des prix, la mise en perspective des calendriers des activités à l'échelle du campement et des guides de discussion sur les initiatives collectives. L'étape de la caractérisation est complétée par l'approche historique sur la base des guides d'entretien semi-directif anciens/notables, l'établissement des frises chronologiques et des supports de collecte sous forme de tableau (fonctions village/périodes). Cela permet d'ébaucher un classement des ménages en fonction de leurs activités principales, puis de la classer sur la base d'une différenciation sociale identifiée simplement. Chaque type ainsi différencié se voit appliquer l'approche des trois fonctions ménages, via des guides d'entretien semi-directif chef de ménage. Dans cette phase, il est aussi question de présenter un aperçu des pratiques de gestion de risques et chocs par les ménages.

Deuxième étape : approche ménages

La phase 2 se concentre sur les typologies des ménages, ce qui implique donc premièrement, un approfondissement de l'esquisse typologique de phase 1 et la proposition d'une typologie aboutie de la résilience des ménages. Et enfin nous renseignons les « fonctions » ménages (variables expliquées) et les capitaux, ressources (variables explicatives). Pour ce faire, nous menons des entretiens semi-directifs auprès des chefs et membres du ménage (fils aîné).

Conclusion

Comme nous l'avons expliqué ci-haut, l'approche campement prend en compte les spécificités des systèmes pastoraux, fondés sur la mobilité. Construire une telle approche, dans le cadre de notre projet de recherche, est d'autant plus important que la construction de la paix en RCA ne se pensera pas sans intégrer le devenir des éleveurs. C'est pourquoi certaines adaptations, tant analytiques que méthodologiques, ont été effectuées, pour mieux correspondre aux réalités pastorales. Les différentes synthèses rédigées par site permettront par la suite de mettre en évidence les dynamiques propres à chaque site, mettre en avant les ressemblances ou les dissemblances, elles permettront aussi de réfléchir aux voies d'une meilleure intégration des deux systèmes de productions, agricole et pastoral.

Références bibliographiques

- ACF (2016). « Etudes des réalités agropastorales et pastorales en Ouham, Rapport d'étude pour le renforcement des capacités de résilience des populations en Ouham, Juillet 2016.
- Anaut M, « Le concept de résilience et ses applications cliniques », Recherche en soins infirmiers. 2005/3 (N° 82), p. 4-11 DOI 10.3917/rsi.082.0004.
- Ankogui-Mpoko G. F., Banzhaf M., Douma P., 2004. Les conflits agriculteurs-éleveurs. Rapport de mission d'étude sur les conflits en RCA. Février-Mars 2004, FNEC, Bangui.
- Bonnet B., Guibert B. (2014), « Stratégies d'adaptation aux vulnérabilités du pastoralisme. Trajectoires de famille de pasteurs (1972-2010) », Afrique contemporaine 2014/1 (n° 249), P. 37-51.
- Boutrais J (1986) « Dynamique des systèmes agraires : l'exercice du développement. Les changements récents dans la géographie de l'élevage ». Edition de l'ORSTOM, collection colloque et séminaire.
- Cantoni C., Lallau B. (2010) « La résilience des Turkana. Une communauté de pasteurs kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques », Développement durable et territoires (En Ligne), vol. 1, n° 2 | Septembre.
- CERTU (2007). « Une introduction à l'analyse systémique. Appréhender la complexité ». Les rapports d'étude.
- Chambers R., Conway G.R. (1991), « Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century, IDS Discussion Paper », n° 296, décembre.

- CIPEA (1983). « Recherche sur les systèmes pastoraux », Bulletin du CIPEA 16, Octobre 1983
- Cochet H (2011). « Origine et actualité du « Système Agraire » : retour sur un concept », *Revue Tiers Monde* 2011/3 (n°207), p. 97-114.
- CRS (2015). « Impact de la crise politico-militaire de 2013-2014 sur le pastoralisme et la transhumance en République Centrafricaine, Rapport d'étude socio anthropologique du conflit, janvier 2015.
- De Haan L., Zoomers A. (2005). Exploring the frontier of livelihoods research. *Développement and change*.
- Dercon S. (2006), "La vulnérabilité : une perspective microéconomique", *Revue d'économie du développement*, 20/4, p. 79-118.
- Doudelet L., Lallau B. (2013). « La résilience des ménages ruraux. Essai sur une approche en termes de seuils » XXVIII^{es} journées sur le développement N° 28-2013, 11-12-13 juin 2012, Université d'Orléans.
- DRC (2015). « Situation de la transhumance en République Centrafricaines suite aux crises de 2013-2014, Rapport d'étude sur les conflits, janvier 2015.
- Dubois J-L., Droy I., (2001) « L'observatoire : un instrument pour le suivi de la pauvreté »
- Duteurtre G., Faye B., Dutilly-Diane C., Alary V. (2003), « Elevage et dynamique de la pauvreté : l'approche micro-économique, Elevage et pauvreté, Acte de l'atelier CIRA, Montpellier le 11 et 12 septembre 2003, P 20-29.
- FAO (2015). « Enquête sur la transhumance après la crise de 2013-2014 en République Centrafricaine, Rapport de mission, Février 2015.
- Gonne B., Sougnabe P., Ngana F. Le champ et le bœuf en savane d'Afrique centrale complémentarité, antagonisme ou intégration? L. SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD. Savanes africaines en développement: innover pour durer, Avril 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 8 <cirad-00472011>
- International Crisis Group. (2014) « Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme », rapport Afrique N° 15/1er Avril 2014, 40P.
- International Crisis Group. (2014) « La face cachée du conflit Centrafricain », Afrique N°105/12 Décembre 2014, 20P.
- Jouve P., Tallec M. (1996) « une méthode d'étude des systèmes agraires en Afrique de l'ouest par l'analyse de la diversité et de la dynamique des agrosystèmes villageois »
- Julien F. (2006) « Nomadisme et transhumance, chronique d'une mort annoncée ou voie d'un développement porteur ? », *Afrique contemporaine*, 22P.
- Kossoumna Libaa N. (2008) « De la mobilité à la sédentarisation: gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororo au nord du Cameroun. » Thèse de doctorat en Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2008. Français. <tel-00366409>
- Kouamekan., J.M. Koffi (2014). « Résilience et sociétés : Concepts et applications ». *Éthique et économique/Ethics and Economics*, 11 (1), 2014 <http://ethique-economique.net/>.
- Lallau B. Droy I. (2014), Qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Concepts, méthodes, illustrations, in Chataigner JM. (dir), *Fragilités et résilience : les nouvelles frontières de la mondialisation*, chapitre 8, Karthala & Ministères des Affaires Etrangères.

- Lallau B., Archambaud L., Benoist-Laissus P. (2016), Observatoire des crises et résiliences en République Centrafricaine. Eléments de cadrage théorique et méthodologique. Projet CPDA-RCA, Document de travail n°2, Clersé, Université de Lille, Mai.
- Lallau B., Mbetid-Bessane E. (2010). « Observer la résilience rurale. Réflexions théoriques et application dans les campagnes centrafricaines » innovation and sustainable development in agriculture and food. Du 28 juin au 1^{er} juillet 2010. Montpellier-France.
- Landais E. (1994). « Système d'élevage. D'une intuition holiste à une méthode de recherche, le cheminement d'un concept ».
- Laouali A. (2014) « Contribution à l'étude de la dynamique de l'élevage pastoral au Niger : cas de la région de DIFFA, thèse de doctorat en Sciences agronomiques et ingénierie biologique, Université de Liège-Gembloux (Belgique).
- Lhoste P. (1984). « Le diagnostic sur le système d'élevage » les cahiers de la recherche-développement n° 3-4, 1984.
- Manoli C. (2012). « Le troupeau et les moyens de sécurisation des campements pastoraux. Une étude de la gestion des troupeaux de la communauté rurale de Tessekre, dans le Ferlo Sénégalais ». Thèse de doctorat, filière écosystème & agronomie, soutenue le 14 décembre 2012. Université de Montpellier Supagro.
- MEPCI. (2011), « Document de stratégie de réduction de la pauvreté », 2ème version (DSRP2).
- Tidjani I. (2015) « Les éleveurs Centrafricains face à la crise sécuritaire de 2013-2014 : vers une disparition du pastoralisme en RCA ? » XXXIèmes journées du Développement - ATM 2015, Colloque Université Rouen du 3 au 6 Juin.